



**SBG AUDIT**  
**Commissaire aux comptes**  
Compagnie nationale des commissaires aux comptes  
Ressort de la Cour d'Appel de Montpellier  
32 B avenue du Professeur Grasset  
34090 Montpellier | France  
RCS Montpellier 819 245 358

## **PREVY Prévention & Santé au Travail**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

PREVY Prévention & Santé au Travail  
Association loi 1901  
La Maison de la Prévention – Parc Georges Besse  
215 rue Georges Besse  
30000 Nîmes  
775 911 456 R.C.S. Nîmes

A l'assemblée générale de PREVY Prévention & Santé au Travail,

## **1 Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association PREVY Prévention & Santé au Travail relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **2 Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **3 Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4 Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

#### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

#### **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 30 avril 2024

Le Commissaire aux comptes,

**SBG AUDIT**

DocuSigned by:  
*Sébastien Beaugrand*  
7D9E232DC9074C8...

## BIAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	153 242	153 164	79	86	7	8.51
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	1 546 603	669 367	877 236	182 320	694 916	381.15	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées	8 083 798	342 732	7 741 066	7 497 170	243 896	3.25	
Autres titres immobilisés	27 306		27 306	27 306			
Prêts							
Autres	130 842		130 842	74 129	56 713	76.50	
<b>Total I</b>	<b>9 941 792</b>	<b>1 165 263</b>	<b>8 776 529</b>	<b>7 781 012</b>	<b>995 517</b>	<b>12.79</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	544 807	327 515	217 292	771 650	554 358	71.84
	Créances reçues par legs ou donations				1 634	1 634	100.00
	Autres	193 020		193 020	184 890	8 130	4.40
	Valeurs mobilières de placement	1 500 919		1 500 919	523 948	976 971	186.46
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	2 817 450		2 817 450	4 504 850	1 687 400	37.46
Charges constatées d'avance (2)	235 911		235 911	96 635	139 276	144.13	
<b>Total II</b>	<b>5 292 108</b>	<b>327 515</b>	<b>4 964 592</b>	<b>6 083 607</b>	<b>1 119 014</b>	<b>18.39</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>15 233 899</b>	<b>1 492 778</b>	<b>13 741 121</b>	<b>13 864 619</b>	<b>123 497</b>	<b>0.89</b>	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	68 766		68 766			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres	9 897 399		9 897 399				
Report à nouveau	1 052 522		1 015 165		37 357	3.68	
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	363 889		37 357		326 532	874.09
	<b>Situation nette (sous total)</b>	11 382 576		11 018 687		363 889	3.30
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	11 382 576		11 018 687		363 889	3.30
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	764 567		848 640		84 073	9.91
	Provisions pour charges	144 231		115 588		28 643	24.78
	<b>Total III</b>	908 798		964 228		55 430	5.75
<b>DETTES (I)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			90		90	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	352 006		426 234		74 228	17.41
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	1 085 723		1 153 651		67 927	5.89
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	12 018		301 729		289 710	96.02
	Instrument de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
	<b>Total IV</b>	1 449 748		1 881 704		431 956	22.96
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	13 741 121		13 864 619		123 497	0.89

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

1 449 748

1 881 704

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	10 710 756		8 823 049		1 887 707	21.40
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	36 246		37 544		1 297	3.46
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	698 284		487 902		210 383	43.12
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	1		13		12	92.35
<b>Total I</b>	<b>11 445 287</b>		<b>9 348 507</b>		<b>2 096 780</b>	<b>22.43</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	2 323 744		1 610 631		713 113	44.28
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	184 474		177 029		7 445	4.21
Salaires et traitements	5 264 783		4 531 990		732 794	16.17
Charges sociales	2 527 377		2 333 914		193 463	8.29
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	146 866		97 764		49 102	50.23
Dotations aux provisions	588 030		521 099		66 931	12.84
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	133 585		103 800		29 785	28.70
<b>Total II</b>	<b>11 168 860</b>		<b>9 376 227</b>		<b>1 792 633</b>	<b>19.12</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>276 428</b>		<b>27 720</b>		<b>304 147</b>	<b>NS</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation	66 661		69 711		3 050	4.38
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	81 034		35 805		45 230	126.32
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	34 383				34 383	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	<b>182 078</b>		<b>105 516</b>		<b>76 562</b>	<b>72.56</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			34 497		34 497	100.00
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change			1		1	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>			<b>34 498</b>		<b>34 498</b>	<b>100.00</b>
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>182 078</b>		<b>71 018</b>		<b>111 060</b>	<b>156.38</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>458 506</b>		<b>43 298</b>		<b>415 208</b>	<b>958.96</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	10 310		6 710		3 600	53.66
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	52 704				52 704	
<b>Total V</b>	<b>63 015</b>		<b>6 710</b>		<b>56 305</b>	<b>839.13</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	10 545		9 792		753	7.69
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	85 179		2 859		82 320	NS
<b>Total VI</b>	<b>95 724</b>		<b>12 651</b>		<b>83 073</b>	<b>656.65</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>32 709</b>		<b>5 941</b>		<b>26 768</b>	<b>450.56</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	<b>61 908</b>				<b>61 908</b>	
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>11 690 380</b>		<b>9 460 733</b>		<b>2 229 647</b>	<b>23.57</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>11 326 491</b>		<b>9 423 376</b>		<b>1 903 115</b>	<b>20.20</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>363 889</b>		<b>37 357</b>		<b>326 532</b>	<b>874.09</b>



## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 741 121.38 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 11 445 287 Euros et dégageant un excédent de 363 888.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Changement de méthode**

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Dépréciation des créances douteuses : L'association a modifié sa méthode de dépréciation des créances douteuses.

Désormais, les créances échues depuis plus d'un an à la date de clôture sont dépréciées à 100% de leur montant HT. Les créances nées durant l'exercice et non réglées au 28 février N+1 sont dépréciées à hauteur de 70% de leur montant HT.

#### **Informations générales complémentaires**

L'association a pour activité un service interentreprises de prévention et de santé au travail, consistant dans la prévention, le suivi médical et la formation des salariés de ses adhérents exerçant une activité dans le Gard.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Pour cela, PREVY s'est doté de plusieurs ressources :

- Plusieurs centres médicaux pour accueillir les salariés sur rendez-vous ;
- Une équipe pluridisciplinaire avec pour mission d'accompagner les employeurs et les salariés en matière de santé au travail ;
- Des ressources financières composées des cotisations des adhérents, des facturations de prestations d'accompagnement et de suivi et accessoirement, de revenus issus de placements financiers non risqués

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	281 621		
<b>TOTAL</b>			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	513 064		98 690
Installations générales agencements aménagements divers	2 739 253		682 881
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	688 950		39 521
<b>TOTAL</b>	3 941 267		821 092
Autres participations	7 874 285		460 000
Autres titres immobilisés	27 306		
Prêts, autres immobilisations financières	74 129		85 320
<b>TOTAL</b>	7 975 721		545 320
<b>TOTAL GENERAL</b>	12 198 609		1 366 412

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		128 378	153 242	153 242
<b>TOTAL</b>				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		372 417	239 337	239 337
Installations générales agencements aménagements divers		2 294 574	1 127 561	1 127 561
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		548 765	179 705	179 705
<b>TOTAL</b>		3 215 756	1 546 603	1 546 603
Autres participations		250 487	8 083 798	8 083 798
Autres titres immobilisés			27 306	27 306
Prêts, autres immobilisations financières		28 607	130 842	130 842
<b>TOTAL</b>		279 094	8 241 947	8 241 947
<b>TOTAL GENERAL</b>		3 623 229	9 941 792	9 941 792

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	266 290	7	128 378	137 919
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	485 370	16 441	372 417	129 394
Installations générales agencements aménagements divers	2 574 889	102 141	2 241 870	435 160
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	618 316	28 277	544 934	101 659
TOTAL	3 678 575	146 859	3 159 220	666 214
TOTAL GENERAL	3 944 865	146 866	3 287 599	804 132

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7				
Instal.techniques matériel outillage indus.	16 441				
Instal.générales agenc.aménag.divers	102 141				
Matériel de bureau informatique mobilier	28 277				
TOTAL	146 859				
TOTAL GENERAL	146 866				

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Impôts	115 588	28 643			144 231
Autres provisions pour risques et charges	848 640	257 361	341 434		764 567
TOTAL	964 228	286 004	341 434		908 798

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	15 245				15 245
Sur immobilisations corporelles	80 372	3 153	80 372		3 153
Sur titres de participation	377 115		34 383		342 732
Sur comptes clients	174 556	327 515	174 556		327 515
TOTAL	647 288	330 668	289 311		688 646
TOTAL GENERAL	1 611 516	616 672	630 745		1 597 444
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		588 030	543 658		
financières			34 383		
exceptionnelles		28 643	52 704		

Les dépréciations suivantes ont été constatées sur les immobilisations corporelles :

- Dépréciation des aménagements de locaux qui vont être libérés au cours du 1er trimestre 2024 et qui seront transférés au propriétaire conformément au bail professionnel.

Les dépréciations suivantes ont été constatées sur les immobilisations financières :

- Dépréciation des titres de la SCI SANTRA basée sur l'évaluation des locaux détenus par cette SCI.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Créances rattachées à des participations	6 597 521	0	6 597 521
Autres immobilisations financières	130 842	130 842	
Clients douteux ou litigieux	488 411	488 411	
Autres créances clients	56 396	56 396	
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 719	11 719	
Taxe sur la valeur ajoutée	131 265	131 265	
Débiteurs divers	49 036	49 036	
Charges constatées d'avance	235 911	235 911	
<b>TOTAL</b>	<b>7 702 102</b>	<b>1 104 581</b>	<b>6 597 521</b>

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	352 006	352 006		
Personnel et comptes rattachés	463 929	463 929		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	499 025	499 025		
Impôts sur les bénéficiaires	626	626		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 660	19 660		
Autres impôts taxes et assimilés	102 484	102 484		
Autres dettes	12 018	12 018		
<b>TOTAL</b>	<b>1 449 748</b>	<b>1 449 748</b>		

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

<b>Catégorie</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
Matériels Médical	Linéaire	5 à 8 ans
Aménagements Divers	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Titres immobilisés**

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Créances immobilisées**

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Désormais, les créances échues depuis plus d'un an à la date de clôture sont dépréciées à 100% de leur montant HT. Les créances nées durant l'exercice et non réglées au 28 février N+1 sont dépréciées à hauteur de 70% de leur montant HT.

### **Avances ou crédits alloués aux dirigeants**

NEANT

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Dépréciation des valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	56 396
Autres créances	13 514
Disponibilités	2 778
Total	72 688

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 649
Dettes fiscales et sociales	657 818
Autres dettes	1 048
Total	760 514

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	235 911
Total	235 911

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

#### Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	27
Employés	66
Total	93

CADRES : 15 FEMMES - 12 HOMMES

NON CADRES : 59 FEMMES - 7 HOMMES

### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Charges financières	Produits financiers
Total		182 078
Dont entreprises liées		101 044

Produits financiers concernant les entreprises liées = intérêts de comptes courants d'associés dans les SCI SANTRA et SCI MAISON DE LA PREVENTION + reprise de dépréciation des titres de la SCI SANTRA

### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9 579 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 9 579 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les services autres que la certification des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### **Dettes garanties par des sûretés réelles**

NEANT

#### **Engagements financiers**

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

#### **Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

PREVY a souscrit un contrat auprès d'AXA prenant en charge le règlement des Indemnités de Fin de Carrière pour l'ensemble du personnel.

Au 31 décembre 2023, l'engagement pour pensions de retraites de l'Association s'élève à 287 K€. Il est entièrement couvert par le contrat spécifique chez AXA.

## Liste des filiales et participations

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
<b>A. Renseignements détaillés</b>										
- Filiales détenues à + de 50%										
- 6540 SANTRA	480 000	8 032	99,98	1 485 087	1 142 355	149 295		102 185	8 032	
- 6540 MAISON DE LA PREVENTION	1 200	155 931	99,17	1 190	1 190	6 448 226		179 615	117 903	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
<b>B. Renseignements globaux</b>										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

## - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

### Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CHARGES PRESCRITES	10 301	77100000
- ECARTS DE REGLEMENTS	9	77100000
- REPRISE DEPRECIATION VNC IMMOBILISATIONS	52 704	78750000
Total	63 014	
Charges exceptionnelles		
- AMENDE/PV	1 500	67100000
- DEPOTS DE GARANTIE PERDUS	7 349	67100000
- ECARTS DE REGLEMENTS/PROVISIONS	1 696	67100000
- VNC IMMOBILISATIONS REBUTEES	56 536	68700000
- COMPLEMENT DOTATION PROVISION IS SANTRA	28 643	68750000
Total	95 724	